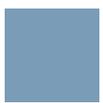


Mémoire à l'attention des décideurs

Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur





L'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) est à l'aube de changements majeurs, tant dans sa structure que dans son organisation. L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES), par son expérience de terrain inscrite dans le dialogue et la participation de tous les représentants de l'enseignement supérieur, est devenue un acteur essentiel dans les réflexions relatives aux enjeux de la qualité. En conséquence, elle souhaite formuler des propositions quant aux évolutions nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Cette prise de position se traduit dans ce mémorandum, adressé à tous les décideurs politiques qui seront amenés, dans les années à venir, à soutenir et à piloter l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et en particulier les dispositifs en relation avec la qualité.



**Les textes d'intention
et les textes légaux
au sujet de la qualité
de l'enseignement supérieur**



Dans différents textes, tant européens que communautaires, les pouvoirs politiques et législatifs ont défini des axes de développement pour l'enseignement supérieur. Les points d'attention majeurs de ces textes sont:

<p>Dans le communiqué¹ de Bucarest (2012): l'équité, l'accès à l'enseignement supérieur, le développement d'un enseignement centré sur l'étudiant, le renforcement de la gouvernance dans les établissements et l'importance de l'assurance qualité dans l'atteinte de ces objectifs.</p>	<p>« [...] Widening access to higher education is a precondition for societal progress and economic development [...] We will step up our efforts towards underrepresented groups to develop the social dimension of higher education [...] We reiterate our commitment to promote student-centred learning in higher education. [...] Furthermore, we stress the importance of developing more efficient governance and managerial structures at higher education institutions. We commit to supporting the engagement of students and staff in governance structures at all levels and reiterate our commitment to autonomous and accountable higher education institutions that embrace academic freedom. [...] « Quality assurance is essential for building trust and to reinforce the attractiveness of the EHEA's offerings, including in the provision of cross-border education. We commit to both maintaining the public responsibility for quality assurance and to actively involve a wide range of stakeholders in this development. »²</p>
<p>Dans la Déclaration de politique communautaire 2009-2014 : la qualité de l'enseignement, un atout pour la société.</p>	<p>« Dans un contexte de mondialisation, l'enseignement supérieur est sans aucun doute l'un des principaux atouts de notre développement dans une économie de la connaissance. Un enseignement supérieur de qualité doit permettre aux diplômés qui en sont issus de faire évoluer leurs compétences et de s'adapter aux évolutions techniques, économiques, sociales, environnementales... D'où l'importance de renforcer la qualité et l'excellence de l'enseignement supérieur en Communauté française. »</p>

Dans les conclusions majeures des débats de la « Table ronde de l'enseignement supérieur » (2009/2010)³ : la cohérence et la lisibilité de l'offre de formation ainsi que la visibilité internationale de l'enseignement supérieur.

Ce texte appelle à « une plus grande cohérence globale de l'enseignement supérieur (tout en préservant la diversité et la richesse du système), celui d'une clarification de la lisibilité des programmes et la volonté de consolider la visibilité internationale des établissements de la FWB ».

Le décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (6 novembre 2013) réitère quant à lui la responsabilité des établissements en matière de qualité de l'enseignement.

« [...] les établissements [...] assument, toujours dans une perspective d'excellence des résultats et de qualité du service à la collectivité, les trois missions complémentaires d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité » (inspiré de l'article 2) et l'article 9 précise que « les établissements sont tenus d'assurer le suivi et la gestion de la qualité de toutes leurs activités et de prendre toutes les mesures en vue d'une autoévaluation interne effective et de son suivi ».

La vision politique qui se dégage de l'ensemble de ces textes est donc sans ambiguïté : la qualité de l'enseignement supérieur en FWB est une priorité stratégique que le pouvoir public s'engage à soutenir.

1 Les ministres de l'éducation des 47 pays participants au processus de Bologne se sont rencontrés à Bucarest en avril 2012 afin d'évaluer les avancées des réformes de l'enseignement supérieur et de fixer des priorités de l'espace européen de l'enseignement supérieur pour les trois années suivantes. La FWB est signataire de cette déclaration politique.

2 [http://www.ehea.info/Uploads/\(1\)/Bucharest%20Communique%202012\(2\).pdf](http://www.ehea.info/Uploads/(1)/Bucharest%20Communique%202012(2).pdf)

3 Table ronde de l'enseignement supérieur, décembre 2009-mai 2010, Synthèse finale de la Table ronde de l'enseignement supérieur, décembre 2009 - mai 2010.

**L'AEQES, via son fonctionnement
participatif et démocratique,
contribue à l'atteinte
des objectifs annoncés**



En visant à assurer la qualité des activités du secteur de l'enseignement supérieur, l'objectif est de contribuer, *in fine*, au développement et au rayonnement de la FWB. L'Agence s'inscrit pleinement dans la volonté de construire avec tous les acteurs concernés un projet d'avenir, global et cohérent. Pour elle, cette co-construction se traduit par un travail largement participatif orienté dans une vision *fitness for purpose*⁴ : le **dialogue** avec les parties prenantes et la **participation** sont au cœur du fonctionnement de l'AEQES, tant dans sa structure de fonctionnement que dans sa méthodologie. Cette approche originale favorise l'**adhésion** de tous et est un vecteur de réussite dans les objectifs que l'Agence s'est fixés.

1 L'AEQES contribue à la lisibilité de l'offre de formation

Les évaluations de cursus⁵ menées par l'Agence conduisent les experts qu'elle mandate à rédiger des rapports centrés sur les programmes évalués ainsi que des **analyses transversales** portant plus largement sur l'ensemble des programmes évalués dans leurs contextes. L'évaluation de tous les programmes d'un cursus sur une même période et avec un même comité d'experts apporte une mise en perspective de l'offre de formation qui participe à l'effort de clarification de la lisibilité des programmes proposés en FWB. Via ces publications, l'Agence contribue à l'**information** et à l'**orientation des étudiants**.

Dans ces rapports, la lisibilité de l'offre de formation est cependant entravée par l'interdiction de publication des données chiffrées, **chiffres pourtant indispensables à tout pilotage** de programme par les établissements eux-mêmes. La crédibilité du travail des experts s'en trouve

4 Approche adaptée aux objectifs poursuivis, méthodes adéquates

5 Entre 2008 et 2013 : kinésithérapie, assistant social, criminologie, instituteur préscolaire, sociologie, sciences politiques, information & communication, marketing & commerce extérieur, soins infirmiers & sage-femme, science et technologie de l'information et de la communication, informatique, diététique, ergothérapie, bioingénieur et ingénieur civil, histoire et histoire de l'art, construction, techniques graphiques, arts plastiques, visuels & de l'espace

souvent affaiblie, leurs argumentations n'ayant pas la possibilité d'être étayées par les statistiques *ad hoc*. Consciente de la nécessité de manier les statistiques avec prudence, l'Agence souhaite toutefois souligner l'incohérence de cette interdiction avec le caractère public de ces mêmes statistiques sur les sites internet d'autres organismes officiels.

Il importe de noter également que, parmi les missions de l'Agence, figure celle d'adresser des propositions aux responsables politiques en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur (article 3, 5° du décret AEQES). Concrètement, un de ses groupes de travail examine régulièrement l'ensemble des analyses transversales produites par les experts afin d'en retirer les **éléments structurels et tendanciels** qui méritent une attention ciblée. C'est l'objet de publications telles que TENDANCES 2010⁶ ou encore FOCUS 2013, en préparation.

Afin de pouvoir contribuer à l'amélioration de la **lisibilité** et de la **cohérence de l'offre de formation** de l'enseignement supérieur, l'Agence souhaite toutefois attirer l'attention sur le fait que l'évaluation de la qualité qui lui est actuellement attribuée par le législateur ne couvre que les programmes d'enseignement des premier et deuxième cycles initiaux. Or, l'Agence est parfois sollicitée au-delà de son champ légal. Par exemple : le Comité de suivi de la réforme de la formation initiale des enseignants propose que l'évaluation du CAP et du CAPAES soit incluse dans la planification de l'Agence ; le CIUF demande au Comité de gestion de l'Agence d'envisager l'évaluation de l'offre de formation continue et de permettre ainsi, par une évaluation externe, le positionnement de cette dernière dans le cadre francophone de certifications. Par conséquent, l'exigence de cohérence requiert que l'on s'interroge sur la pertinence d'intégrer dans les missions de l'Agence l'**évaluation d'autres champs relevant de l'enseignement supérieur** : les formations du niveau 5 (BES), les masters de spécialisation, les formations et certificats relevant de la formation continue (y compris le CAP, l'AESS et le CAPAES) et le troisième cycle.

2 L'AEQES contribue à la visibilité internationale de l'enseignement supérieur de la FWB

Le dispositif d'évaluation externe de l'AEQES, lui-même évalué et reconnu par les organismes européens ENQA et EQAR⁷, permet à l'enseignement supérieur de la FWB d'affirmer qu'il rencontre les **exigences internationales** en matière de gestion de la qualité. Sur le terrain, l'insertion d'un pourcentage substantiel d'évaluateurs non belges dans les comités d'experts mandatés par l'Agence offre à la mission d'enseignement de la FWB (formations évaluées et établissements qui les proposent) une **reconnaissance internationale**, progressive et solide. La reconnaissance de cette dimension complète celle de la recherche qui bénéficie déjà de coopérations internationales nombreuses dans la majorité des domaines.

En outre, à la demande des établissements concernés, l'Agence a tissé des **collaborations fructueuses** avec d'autres agences, au-delà des frontières de la Belgique francophone. Ces multiples collaborations participent à sa notoriété en tant qu'Agence dont la méthodologie, l'approche formative et les publications transversales sont largement appréciées. Ici encore, c'est l'enseignement supérieur en FWB qui consolide sa visibilité à travers les activités de l'AEQES.

7 L'association ENQA (www.enqa.eu) a pour mission principale de contribuer de manière significative au maintien et au développement de la qualité de l'enseignement supérieur à un haut niveau et d'être un acteur important du développement de l'assurance qualité dans l'ensemble des pays signataires de Bologne. En tant qu'association des agences qualité européennes, ENQA s'implique tout particulièrement en promouvant dans la coopération en matière d'assurance qualité afin de partager les bonnes pratiques et de développer la dimension européenne de l'AQ. En mai 2005, les ministres des États participant au processus de Bologne ont adopté les *Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area* (ESG) qui joue le rôle de référentiel européen pour la gestion de la qualité de l'enseignement supérieur. En mai 2007, « le principe déjà retenu d'une évaluation des agences d'évaluation ou d'accréditation a été renforcé par la décision de mettre en place un registre des agences », dénommé EQAR (www.EQAR.eu).

3 L'AEQES accompagne les établissements de la FWB dans la gestion et le suivi de la qualité de leurs activités

En phase avec le référentiel européen pour la gestion de la qualité dans l'enseignement supérieur (communément appelé ESG), l'AEQES vise - via son approche *fitness for purpose* - la prise en compte des spécificités des établissements et travaille à promouvoir leur autonomie dans le développement d'une **culture qualité authentique** qui leur soit propre.

Les questions de soutien méthodologique et de suivi des évaluations sont, pour l'AEQES, des lignes d'action essentielles pour l'avenir.

S'agissant du soutien méthodologique, l'Agence a réécrit son **référentiel d'évaluation** et a élaboré un guide⁸ à destination des établissements et des experts mandatés par l'Agence dans un double objectif de clarté et de transparence. Ainsi, le référentiel est décliné en cinq critères et le guide comprend de nombreuses

explications, des suggestions de questions, un lexique et une bibliographie. L'Agence a intégré, dans ce nouveau référentiel, les caractéristiques d'un enseignement centré sur l'étudiant ainsi que le concept d'équité.

En ce qui concerne le suivi des évaluations, depuis l'année 2013, une **procédure de suivi** intervenant trois ans après la visite initiale a été mise en place. Pour l'heure, la participation à cette étape est laissée à l'initiative des établissements et il est intéressant de noter qu'environ 80% des programmes évalués ont sollicité cette procédure. Il va de soi que cette première expérience fera l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'AEQES afin d'examiner l'ampleur de la dynamique de changement opérée par l'ensemble du dispositif.

Malgré l'existence de cette procédure de suivi, les établissements, les experts et l'ENQA formulent des critiques bien légitimes à l'encontre de la longueur du cycle décennal des évaluations. Comment, en effet, susciter une dynamique d'amélioration constante si les procédures d'évaluation externes demeurent espacées d'une décennie ?

Dans son rapport d'autoévaluation 2010, l'Agence mentionnait déjà la nécessité de **modifier la périodicité de son cycle** d'évaluation afin de soutenir le développement d'une culture qualité au sein de l'enseignement supérieur en FWB. Dans son avis du 18 juin 2012⁹, l'AEQES expliquait que le passage à des évaluations quinquennales de tous les programmes offerts en FWB ne serait pas réaliste en termes de coûts, mais que la participation obligatoire à des visites de suivi à mi-parcours (5 ans) permettrait de soutenir l'établissement dans sa dynamique d'amélioration constante. Dès lors, afin de pouvoir à la fois être cohérente et conforme aux exigences internationales, l'Agence suggère l'adoption rapide de cette proposition et ce, pour tous les programmes évalués jusqu'en 2018, terme de l'accomplissement d'un premier cycle décennal. En ne dissociant pas la question du suivi de celle du cycle d'évaluation, une solution raisonnable est proposée au législateur.

4 L'AEQES s'assure du suivi structurel accordé à ses analyses et recommandations

Forte de son impact dans la gestion de la qualité des formations au sein des établissements et de sa reconnaissance internationale, l'Agence s'interroge sur l'utilisation de son travail par les autorités.

En effet, comme la lecture des analyses transversales le confirme, les constats et recommandations des experts s'adressent d'une part aux établissements et, d'autre part, aux **parties prenantes de l'enseignement supérieur** susceptibles d'y apporter un suivi structurel : instances de tutelle, pouvoirs organisateurs, conseils de l'enseignement supérieur et décideurs politiques, ministres et parlementaires. L'AEQES souhaite que ses publications servent d'outil d'information et de réflexion à l'élaboration tant de réformes que d'actions correctrices nécessaires à l'amélioration de l'enseignement supérieur.

9 <http://www.aeqes.be/documents/20120622AvisModificationsDecretales.pdf>

Les défis à relever



La participation de l'AEQES aux débats actuels de l'enseignement supérieur en FWB démontre la reconnaissance de l'Agence parmi ses acteurs et corrobore sa conviction de la nécessité d'élargir son champ d'évaluation en concertation avec les diverses parties prenantes et ce, afin de **répondre aux nombreux besoins** du secteur de l'enseignement supérieur.

En outre, l'Agence estime qu'elle devrait pouvoir envisager, de manière autonome et concertée, des **évolutions méthodologiques de l'évaluation externe** pour soutenir encore davantage le développement des démarches internes de la gestion de la qualité. Le développement éventuel d'une **approche institutionnelle de l'évaluation** et la mise en place de **visites de suivi** cinq ans après la visite initiale en sont des illustrations.

Pour mettre en place ces évolutions, **un nouveau décret est nécessaire**. Il devra prévoir une autonomie accrue de l'AEQES en termes de méthodologie et un refinancement qui permette le recrutement du personnel nécessaire au fonctionnement de la Cellule exécutive dans les missions qui lui sont confiées. Il s'agit là d'une exigence incontournable.

Enfin, l'AEQES tient à poursuivre les réflexions et échanges qu'elle mène sur l'**impact** de ses activités sur la qualité de l'enseignement supérieur en FWB, conformément aux missions qui lui sont confiées. Elle continuera à être attentive à l'utilisation structurelle de ses rapports et publications. Enfin, elle veillera à occuper un rôle dans le conseil d'orientation de la structure ARES, récemment créée.

En synthèse



Forces reconnues	Défis et besoins identifiés	Concrètement, quelles priorités ?
<ul style="list-style-type: none"> • Approche participative et formative • Information du public via les analyses et études de l'AEQES (y compris mesure d'impact) • Soutien méthodologique aux établissements (nouveau référentiel et procédure de suivi) • Reconnaissance internationale : ENQA, EQAR, collaborations fructueuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir les champs d'évaluation en concertation avec le secteur de l'enseignement supérieur • Poursuivre la contribution à la lisibilité et à la cohérence de l'offre de formation • Encourager l'utilisation des statistiques comme outil d'analyse et de pilotage • Soutenir la culture qualité au sein des établissements via le développement de méthodologies appropriées • Veiller au suivi structurel des résultats des évaluations • Consolider l'AEQES (statut juridique et ressources) pour assurer sa reconnaissance internationale future 	<p>Un nouveau décret pour l'AEQES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structure légale qui permette à l'AEQES de mener pleinement ses missions • Autonomie accrue en termes de méthodologie • Autonomie accrue en termes de recrutement de ressources humaines • Financement à la hauteur des missions et objectifs

Ce présent document prend appui sur l'avis de l'AEQES du 18 juin 2012 et s'enrichit des débats menés ces derniers mois au sein du Comité de gestion et au-delà. Il a été approuvé par les membres du Comité de gestion en sa séance plénière du 1er octobre 2013.

**Agence pour l'Évaluation de la Qualité
de l'Enseignement Supérieur**

City Center
Boulevard du Jardin botanique, 20-22
Bureau 3G28
B-1000 Bruxelles
www.aeqes.be

Editeur responsable : Caty Duykaerts